L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 FEVRIER 1867.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $3 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 20 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Montgomery & Bros — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison cottage, bâtisse, dans la rue Tremé, entre Bienville et Conti. — Trente-cinq terrains situés dans cette partie du Troisième District appelée "Gentilly." — Un terrain dans le Deuxième District, rue des Marais, entre Douane et Bienville. — Un morceau de terre situé dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Marais et Tremé. — Un autre morceau de terre, avec bâtisses, Troisième District, face à la rue des Français. — Un terrain avec bâtisses, rue Bourbon, Deuxième District. — Un terrain dans le Quatrième District. — Un terrain avec bâtisses, rue des Marais, Deuxième District, et trois terrains avec bâtisses, Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Tremé, Conti et Franklin. Aussi, à la résidence No 113, rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, vente péremptoire de beaux meubles, tapis, rideaux riches, porcelaine et verrerie fines, tableaux à l'huile, statues et ornements en bronze, un beau piano Pleyel, quatre candélabres, et 50 caisses vin rouge.

Par C. Beaumont — au No 68 de la rue de Chartres, [illegible], souliers, chapeaux, habillements [illegible] — sans réserve.

Par Hoffman & Marks — au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy — à la Presse à Coton Commerciale, coton.

Par A. Felber — au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie et chaussures.

Par E. Roger & Co — A leurs salles d'encan, 6250 caisses de vitres françaises, en débarquement du navire russe Alexandre.

Par D. E. Morphy — A 10 heures, aux Nos 35, 35 et 37, rue Fulton, ressorts de voiture, enclumes, essieux en fer.

Par J. C. Boissean — A 4 heures, sur la Levée, en face des Magasins rouges, en débarquement, 2500 caisses [illegible] et oranges.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Grande vente de vitres françaises. — L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de 6,250 caisses de vitres françaises, qui aura lieu ce matin à 11 heures, aux salles d'encan de MM. E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée. Conditions à la vente.

Echec du bill militaire.
LE BILL DU TARIF.

L'amendement Sherman au bill militaire de Stevens a eu le privilége de diviser les radicaux à la Chambre. L'auteur du bill, l'implacable Stevens, a réussi avec le concours de ses partisans et avec celui des démocrates à faire rejeter le bill amendé par un vote de 98 contre 73. La Chambre a nommé un comité de conférence pour s'entendre avec le Sénat, mais il n'est pas probable qu'il y ait eu accord et vote dans la journée d'hier, de sorte qu'il faut considérer le bill comme enterré pour cette session.

C'est dans la séance du 18 au soir que la discussion a commencé sur le bill amendé par le Sénat. Stevens, Stokes et Boutwell y ont fait une vive opposition en se plaignant des pouvoirs que le bill accordait au Président, et de la faculté qu'il laissait aux rebelles de participer à la réorganisation de leurs gouvernements d'Etat. Ils ont prétendu que le bill équivalait à l'amnistie universelle en échange du suffrage universel et ont dit qu'ils préféraient voir échouer toutes les mesures de reconstruction plutôt que d'accepter le bill. Le vote sur la question préalable a donné 78 voix pour et 64 contre. Mais un démocrate ayant proposé de déposer le bill sur le bureau les radicaux se sont ralliés et ont repoussé la motion par 118 voix contre 40. Il a été ensuite convenu de renvoyer le vote définitif à [illegible].

Ce vote, comme nous l'avons dit, a eu lieu hier matin et la Chambre a refusé son concours au bill par 98 voix contre 73. Stevens a triomphé, bien que le New York Tribune et le Washington Chronicle, les deux principaux organes du parti radical, eussent conseillé à leurs amis d'accepter le bill.

La question de reconstruction ou de non reconstruction est donc partie remise. L'amendement du Sénat a tué le bill Stevens. Quant au bill Elliot sur la Louisiane, il a été enterré au Sénat et M. Sumner a fait vainement une tentative pour le faire mettre en discussion.

Le bill du tarif adopté par le Sénat ne paraît pas satisfaire la Chambre mieux que le bill militaire. Elle ne trouve pas les droits sur les fers et la quincaillerie assez élevés. Les amendements qu'elle a été en train de voter nécessiteront le renvoi du bill au Sénat et ce retard occasionnera l'échec ou l'annulation du bill par le veto de poche. Ce sera donc au prochain Congrès qu'il appartiendra de reprendre en sous-œuvre ces deux importantes questions, la reconstruction et le tarif. Une élection doit avoir lieu dans le Connecticut le 10 mars, et le résultat en indiquera le sens vers lequel penche l'opinion publique sur ces questions pourra avoir une certaine influence sur les décisions à prendre par le Congrès.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

D'après une nouvelle qui aurait été apportée à Galveston par le Black Bird parti de Brownsville le 13, une rencontre aurait eu lieu entre Miramon, d'une part, et les forces combinées de Treviño et d'Escobedo, de l'autre. L'armée de Miramon aurait été mise en déroute et ce dernier aurait eu les deux jambes traversées par une balle ou un boulet. Les dissidents auraient capturé son artillerie et son équipage particulier avec $25,000. A la suite de cette victoire les libéraux auraient réoccupé Zacatecas. On ne dit pas ce qu'est devenue la force de 2000 hommes sous les ordres du général impérial Castillo. Ces nouvelles ayant été apportées par l'ex-général Wallace, qui a une mission de Juarez, sont acceptées à caution, et nous en attendrons la confirmation avant d'y ajouter foi.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On jouera, jeudi, L'Honneur de la Maison, drame en cinq actes qui a déjà été joué avec succès, au début de la saison.

OPÉRA ITALIEN. — La représentation de Martha au Théâtre National, hier soir, a marché avec beaucoup de succès. Madame Tomasi a chanté avec beaucoup de grâce et de légèreté le rôle de Martha, et M. Fabbri a joué et chanté avec sentiment celui de Lionel.

Ce soir, on donne Ione, le nouvel opéra de Petrella, chanté par Mmes Cattinari, Gebele, MM. Boetti, Rocco et Strozzi.

CHEMIN DE FER DE JACKSON. — Pour donner aux personnes qui demeurent sur la ligne du chemin de fer de Jackson, la facilité de voir la grande procession annuelle des pompiers le 4 mars et le Mardi-Gras, le 5, à la Nouvelle-Orléans, et de visiter le Bazar de l'Association de l'Hôpital du Sud, la Compagnie donne avis qu'à partir d'aujourd'hui, elle délivrera des billets à moitié prix, jusqu'au 6 mars. Voyez l'annonce.

— Voici, depuis cinq siècles, quelle a été la progression de la population de Paris :

Au XIIe siècle, Paris comptait	120,000	habitants.
En 1474	150,000	
Sous Henri II	210,000	
En 1590	200,000	
Sous Louis XIV	492,500	
En 1719	509,640	
En 1776	658,000	
En 1778	670,000	
En 1784	660,000	
En 1798	640,000	
En 1802	672,000	
En 1817	713,966	recensement,
En 1827	890,421	—
En 1831	909,126	—
En 1841	912,033	—
En 1846	1,053,897	—
En 1851	1,053,262	—
En 1856	1,174,346	—
En 1861	1,696,141	—
Et en 1866	1,825,274	—

En résumé, depuis 1841, la population de Paris a doublé.

Voici le tableau exact des dix villes de France actuellement les plus peuplées :

1e	Paris	1,825,274
2e	Lyon	323,954
3e	Marseille	300,131
4e	Bordeaux	194,241
5e	Lille	154,779
6e	Toulouse	126,936
7e	Nantes	111,956
8e	Rouen	100,671
9e	Saint-Etienne	96,620
10e	Strasbourg	84,167

Revue Européenne.

FRANCE.

On se préoccupait vivement à Paris du projet d'un emprunt d'un milliard applicable à un vaste ensemble de travaux publics: ce bruit, qui a déjà souvent couru, devenait, d'après certaines personnes, tout à fait vraisemblable depuis la retraite de M. Fould, et les craintes qu'il inspirait contribuaient singulièrement à ralentir le mouvement des affaires. La France, qui parlait "de mesures financières et économiques dont on annoncerait la préparation", déclarait ensuite les craintes d'emprunt dénuées de tout fondement.

Dans la première réunion de l'opposition, chez M. Marie, M. Picard a manifesté l'intention de débuter par une interpellation au sujet de la suppression de la discussion de l'Adresse.

Le Times publie la lettre suivante, adressée par l'empereur des Français à M. Hood :

"Palais des Tuileries, le 20 janvier 1867.

"Monsieur,

"J'apprends avec regret, par votre lettre, que les tombeaux des officiers anglais tués à la bataille de Toulouse sont détériorés.

"Les soldats qui tombent sur la terre étrangère appartiennent à cette terre, et il est du devoir de tous d'honorer leur mémoire.

"Je me charge de faire réparer ces tombeaux à mes frais.

"Recevez l'assurance de mes sentiments.

"NAPOLÉON."

Le Siècle déclare qu'il ouvre une souscription pour élever une statue à Voltaire.

L'article manifestation qui annonce cette souscription occupe les trois premières colonnes du Siècle; il se termine par ces lignes, que nous reproduisons :

Afin de conserver à l'hommage rendu au promoteur de la Révolution française un caractère tout démocratique, le Siècle ne recevra pas de souscriptions au-dessus de cinquante centimes. Il a confiance que tous les amis de la liberté politique et religieuse en France, et au-delà même de nos frontières, répondront à son appel.

Le directeur politique du Siècle,
L. HAVIN.

ALLEMAGNE.

L'agitation électorale, en Prusse, gagne en intensité aussi bien qu'en étendue. Les programmes et les candidatures abondent. L'élection des membres de la nouvelle fraction nationale est assurée ou peu s'en faut. Les membres de la gauche extrême de la chambre des députés n'ont guère de chances. Dans un certain nombre des circonscriptions électorales, qui actuellement sont représentées à la chambre par des radicaux, les candidats du parti libéral modéré paraissent avoir le dessus.

La patente royale incorporant le Sleswig-Holstein à la Prusse a été promulguée au château de Kiel. La patente promet à la population des droits égaux à ceux dont jouissent les autres citoyens de la Prusse; elle conserve les institutions particulières au pays annexé ainsi que les fonctionnaires publics actuels. La proclamation qui accompagne la patente rend justice à la constance habituelle des habitants de Holstein et déclare qu'on n'épargnera aucun effort pour assurer la prospérité du pays.

Quatre cent cinquante-six officiers et chirurgiens appartenant à l'ancienne armée du Hanovre sont sur le point de prendre du service dans l'armée prussienne. Cent quarante et un pétitionnent pour obtenir une pension — soixante neuf d'après les règlements du système prussien des pensions, et soixante onze d'après le système hanovrien. Quatre-vingt-dix autres officiers n'ont pas encore déclaré ce qu'ils comptaient faire, mais on pense généralement qu'ils entreront dans l'armée de l'Allemagne du Nord.

Voici sur quelles bases va être réorganisée l'armée bavaroise :

Elle sera divisée en cinq catégories : armée de ligne, réserve de guerre, legion, landwehr, landsturm.

Le service sera de trois ans pour les deux premières, de cinq ans pour les deux suivantes; la landsturm ou levée en masse, comprendra tous les hommes, libérés des quatre premières degrés de service, n'ayant pas quarante ans.

L'armée réellement active, réserve et non valeurs déduites, représentera un effectif de 120,000 hommes.

La population de la Bavière est de 5 millions 800,000 habitants : le chiffre de son armée, dans ces conditions premières, sur l'ancien pied, ne s'élevait pas au-delà de 72,000 hommes.

Il résultera donc de l'organisation nouvelle un accroissement de forces militaires, dans la proportion d'un gros tiers.

La chambre des députés a approuvé à l'unanimité le traité de paix conclu avec la Prusse. La Chambre a aussi adopté une motion, introduite par M. Dumont, proposant qu'on ne se prononce sur l'adhésion éventuelle de la Hesse-Darmstadt à la Confédération de l'Allemagne du Nord, qu'après la publication du projet de constitution de la nouvelle Allemagne.

ORIENT.

Les lettres de Constantinople, du 16, portent que le sultan, [illegible], avait ordonné le départ de nouveaux navires pour bloquer hermétiquement l'île, afin d'empêcher le débarquement de nouveaux volontaires et des munitions destinées aux insurgés.

On s'explique mal comment le gouvernement turc peut [illegible] aujourd'hui avec une insurrection qu'il disait complètement étouffée depuis si longtemps.

Extrait suivant d'une lettre de Syra fait connaître la vraie situation dans l'île de Crète, et complète les renseignements très brefs transmis par les services télégraphiques :

"La Panhellenion et l'Hydra ... ont mouillé dans notre port, depuis hier soir, après avoir accompli un des plus périlleux voyages ... partis de l'île de Tos le 7, ils relâchèrent à la baie de Ste Pelagie — littoral Est de Candie, — à six milles d'Heraclium.

"Là, ils débarquèrent 550 Hellenes, dont la plupart Mainotes, commandés par le colonel Petropoulacos, fameux par ses exploits militaires, en Thessalie en 1854. Des vivres, des munitions de guerre, des effets militaires, en grande quantité, ainsi que deux [illegible] rayés, [illegible] furent emportés en peu d'heures par les Crétois des environs et expédiés au camp du chef Coroneos, établi à Malevizion.

"Les paysans désarmés suivaient en troupe cette expédition, et poussaient des cris d'allégresse à la vue de ces belles armes!

"Toute l'allure d'Episcopi et de Phonia se réunit à bon prix de choses. Les trois chefs qui s'étaient pris au plan d'après les pourparlers ... à ce qui se passe depuis quelque temps, quand Moustapha-Pacha survint avec ses nombreux bataillons. Cela n'a point empêché les chrétiens d'opérer leur retraite en ordre, en essayant quelques pertes peu sensibles et inférieures à celles des Turcs.

"Je vous signale un fait d'une très grande importance. Bon nombre de Crétois musulmans, redoutant une résolution favorable aux chrétiens, non seulement s'abstiennent d'aller les combattre, mais encore leur adressent des compliments très significatifs.

"Tous ceux qui arrivent de Candie sont unanimes à affirmer que la révolution, loin d'être assoupie, reprend continuellement des forces. Moustapha-Pacha a encore beaucoup à faire, soyez-en convaincu."

Zymbrakakis est toujours en Crète. Il a adressé à plusieurs consuls des lettres où il les prie de vouloir bien faciliter le transport des familles crétoises hors de l'île.

Voici, par exemple, la lettre adressée au consul d'Amérique :

"M. le consul,

"Le peuple crétois est plein de reconnaissance pour les vives sympathies que lui a témoignées la grande nation américaine.

"Il espère que, grâce à votre intervention, monsieur le consul, des navires américains viendront prendre les pauvres familles crétoises qui attendent dans nos montagnes le moment de passer en Grèce.

"Ces familles n'ont plus ni pain ni demeures. Si un prompt secours ne leur est donné, elles vont périr. Que les Etats-Unis d'Amérique les reçoivent sous leur pavillon libérateur. L'humanité l'exige.

"Veuillez agréer, etc.

"Signé : ZYMBRAKAKIS.

"3 janvier 1867."

La Nazione, de Florence, confirme l'arrangement du différend turco-italien. La Turquie a fait droit aux demandes de l'Italie en ce qui concerne l'indemnité à accorder à la Compagnie maritime à laquelle appartient le Prince Thomas. La Turquie a admis les principes posés par l'Italie. Le chiffre de l'indemnité sera fixé par un arbitre.

Le Levant Herald a été suspendu pour un mois, à cause de son attitude hostile au gouvernement.

D'après des lettres de Beyrouth, du 3 janvier, Joseph Karam, à la suite d'un conflit avec les gendarmes libanais, aurait réuni 300 hommes et se serait emparé de quelques villages. Dans tous ces villages, les insurgés ont arrêté les autorités turques.

ABYSSINIE.

Une correspondance de Bombay nous apprend qu'une expédition est actuellement en partance pour l'Abyssinie, sous les ordres de lord Cranborne. Il paraît que cette expédition aurait été déterminée non-seulement par les faits antérieurs que l'on a à reprocher au roi Théodoros, mais aussi et surtout parce qu'on n'a plus de nouvelles de MM. Flad et Merewith, qui viennent d'être tout récemment envoyés en mission auprès du terrible Negous.

(Courrier des Etats-Unis.)

PAROISSE ASCENSION. — Nous lisons dans le Drapeau :

Nous apprenons au moment de mettre sous presse, qu'hier dans l'après-midi, M. John O'Hara a été assassiné par un mulâtre, sur l'habitation Brown. M. O'Hara exploitait cette habitation depuis deux années et son meurtrier louait un morceau de terre sur la même propriété. Le bail de ce dernier étant expiré, il a été sommé d'avoir à déguerpir, et sur son refus, il y a eu un assaut qui s'est si fatalement terminé pour l'honnête homme dont toute la population déplore la fin prématurée. L'affaire s'instruit devant le juge Sims au moment où ce numéro parait.

La question que nous avons agitée, il y a quelques jours, sur les avantages qui résulteraient pour le commerce de Donaldsonville, de l'établissement d'un ferry à vapeur, paraît préoccuper vivement tous nos hommes d'initiative. Comme d'immenses profits se trouvent au bout de la réalisation de ce projet, bien peu de nos marchands resteront sourds aux appels qui pourront leur être faits. — Qu'on batte donc le fer tandis qu'il est chaud. Qu'un homme entreprenant et qui jouisse de la confiance publique, le major Manrin par exemple, se mette à la tête du mouvement et le but sera vite atteint. Inutile d'offrir les services de notre presse pour convocation d'assemblées, comptes-rendus, et chacun sait qu'ils sont acquis d'avance et gratuitement à la communauté.

La rue de la Levée continue à se couvrir de magnifiques bâtisses. Dans moins d'une année cette rue seule représentera un plus grand capital que n'en représentait l'ancien Donaldsonville. — Le quartier de la Pointe seul semble devoir rester en retard. La cause en doit être attribuée aux propriétaires qui sont ruinés pour la plupart et qui ne veulent pas consentir à se défaire de leurs terrains. — En ce moment, c'est M. Marx Israël qui fait déblayer les deux magnifiques terrains qu'il a récemment acquis des héritiers Lacroix et qui jette les fondements de la bâtisse la plus considérable qui existera à Donaldsonville. Cette bâtisse sera à étages destinée pour résidences, tandis que le bas sera distribué en quatre magasins de vingt pieds sur quatre vingts de profondeur. Nous oublions de dire que cette construction, comme la plupart de celles qui se font sur la rue de la Levée, sera toute en briques et en quelque sorte à l'épreuve du feu.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — James McCarthy et Peter Reilly, accusés d'avoir violemment assailli Kate Murphy et d'avoir voulu la violer chez elle, rue des Magasins No 269, dans la nuit du 10 décembre, ont été jugés hier et trouvés coupables d'assaut et batterie seulement.

L. Hetter a été jugé pour assaut et batterie contre Wm. Webber, et trouvé coupable avec recommandation à la merci de la Cour.

L'affaire de James B. Hendricks, accusé d'avoir obtenu $300 de Jacob Barken sous de faux prétexte, a été remise pour cause de maladie de l'accusé.

Les cautions dans l'affaire de Wm. C. Campbell et de Wm. O'Rourke, accusés d'avoir assailli avec le poignard Wm. Jackall et F. Bacchus ont été déclarés acquises à l'Etat.

MORT SUBITE. — Augustus Wegerhoff est mort soudainement hier dans la rue d'un anévrisme au cœur. Il était âgé de 26 ans et natif d'Allemagne.

ACCUSATION D'INCENDIE. — Mme R. A. Howard, dont la maison, rue du Canal No 197 a été partiellement brûlée, a été traduite devant le recorder Gastinel, sur une accusation d'incendie, basée sur la déclaration d'un nègre qui avoue avoir mis le feu à la maison, mais sur les inductions de Mme Howard. M. Mix, son ami et son avocat, a dit qu'il connaissait la dame depuis 20 ans et qu'il ne croyait pas à une seule des paroles du nègre.

REVENU DE L'INTÉRIEUR. — Les recettes de ce département, suivant le rapport du général Benton, collecteur des Etats-Unis pour le Premier District de la Louisiane, a été de $85,313 pour la semaine dernière.

VOL. — Un Dr. J. L. Westbrook a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir volé à John L. Evans, du Kentucky, environ $60 dans la maison où ils logeaient tous deux ensemble, rue Gravier No 145. Une domestique, femme de chambre, a dit qu'elle avait vu Westbrook examiner les poches du pantalon d'Evans. Westbrook est de Starkville, Mississippi, et voyageait depuis quelque temps avec Evans.

VOL AVEC EFFRACTION. — On est entré de force lundi soir, dans le magasin de chaussures d'Adolphe Shroeder, rue Gravier No 32 et on a enlevé pour plus de $300 de bottes et de souliers. L'instrument avec lequel la porte avait été forcée, a été retrouvé dans le magasin, mais on n'a rien découvert des voleurs.

CONSEIL MUNICIPAL.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN. — M. Higginbotham demande que la résolution sur l'éclairage d'une partie de la ville avec l'huile de pétrole, soit reconsidérée.

M. Montamat fait observer que le Conseil avait déjà repoussé la proposition et que du reste une séance intermédiaire avait eu déjà lieu sans que M. Higginbotham en eut profité pour demander que le sujet fut examiné de nouveau et que par conséquent, il n'y a plus à y revenir.

M. Montamat soulève divers points d'ordre sur lesquels le président rend diverses décisions. M. Montamat fait valoir des objections. Le président le rappelle à l'ordre. M. Montamat rappelle à l'ordre le président qui lève la séance.

Les membres du Conseil appellent M. Moore au Conseil et la séance continue.

M. Paisley présente un substitut pour la vente d'un contrat pour l'éclairage à l'huile des derrières de la ville.

Une discussion très vive s'élève. M. Montamat propose de s'ajourner sine die, laquelle motion est rejetée et le Conseil s'ajourne à ce soir.

CONSEIL DES ALDERMEN. — Une pétition de John Page qui a négligé de déposer $400 à l'adjudication du contrat pour le transfert du marché des Dryades est référée au comité de finance.

Une résolution autorisant le fermier de la halle à la viande à collecter des droits sur les étaux qui sont au dehors pour la vente des tripes, est lue. M. Clark dit que l'adoption de la résolution est nécessaire, attendu que les occupants refusent soit de payer soit de s'en aller.

M. Whitney en demande le renvoi au comité des rues. Le colonel Clark dit qu'il parle d'après son observation personnelle.

M. Whitney soutient que la résolution est en violation directe des ordonnances de la ville. La résolution est référée par 5 voix contre 1.

Une résolution adoptant les estimations faites pour les dépenses de l'année et portant le budget de la ville à $3,551,000 en tout est mise à l'ordre du jour.

Le colonel Stith donne avis qu'il demandera une allocation de $3,000 que le maire consacrera à des œuvres de charité.

La question du ferry du Troisième District est référée.

Une résolution autorisant le voyer à tirer les plans nécessaires pour la maison d'école à construire au coin de la rue des Français et de la route de Gentilly et autorisant le contrôleur à vendre le contrat pour la construction est adoptée.

M. Clark présente une résolution autorisant le maire à émettre un avis d'élection pour le 2me lundi de mars, afin de remplir les vacances causées par l'expiration du terme des aldermen. Adoptée et envoyée à l'autre conseil.

Est adoptée une résolution autorisant le contrôleur à vendre un contrat pour éclairer un canal d'écoulement au bout de la rue Benjamin.

Une résolution autorisant le contrôleur à adjuger un contrat pour jeter un pont sur le canal Galvez est adoptée.

Le conseil s'ajourne.

Législature de la Louisiane.

Séance de Mardi, 19 Février.

SÉNAT. — M. Palfrey présente un préambule et une résolution jointe concernant les délibérations du Congrès, déclarant que les actes de ce soi-disant Congrès légiférant sur les Etats non représentés sont nuls et de toute nullité.

La résolution porte encore qu'il soit arboré un nouveau drapeau des Etats-Unis, drapeau auquel il ne manquera pas une étoile et qui sera arboré sur la maison d'Etat.

Référés au comité des relations fédérales.

M. Munday présente un acte relatif aux vacances dans les plans de greffiers de Cour de District. Référé.

M. Gibson présente un bill d'allocation pour le Bureau des commissaires de levée. Une motion est faite pour référer le bill. Sur motion de M. Brusle, la motion est déposée sur la table.

M. Gordon appelle l'acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de Carrollton. Le bill met à même la compagnie et le preneur à bail, le général G. T. Beauregard de pourvoir aux dépenses ... et autorise la réorganisation de cette compagnie.

M. Egan s'oppose à ce bill comme étant inconstitutionnel, et le bill est référé au comité judiciaire.

Dans une communication de la Chambre, annonçant que l'orateur avait signé certains bills, figure une allocation de $5,000 pour mettre les commissaires à l'Exposition de Paris, de remplir l'objet de leur mission.

Par M. Lott. — Un acte pour amender un acte de secours pour les contribuables, approuvé le 9 février 1866. Référé au comité de finance.

M. Wilcoxen appelle le bill de la Chambre allouant $110,000 pour les dépenses de l'assemblée générale.

M. Gibson pense que cette affaire a besoin d'être examinée. La Législature a déjà alloué $75,000, et maintenant, après une session de trois semaines seulement, une autre allocation de $110,000 est demandée. Les frais de la dernière session, qui dura six semaines, ont été seulement de $127,000.

M. Mohan demande que le bill soit référé au comité des dépenses casuelles.

M. Wilcoxen ne voit pas pourquoi on référerait le bill, et demande à M. Mohan les raisons qu'il peut avoir.

M. Mohan éprouve de la répugnance à les dire et désirerait qu'elles fussent discutées devant le comité, mais comme il est invité à le faire, il dira qu'il est arrivé à sa connaissance que pendant que les sénateurs recevaient des billets d'Etat au pair pour leur per diem les membres de la Chambre ou quelques-uns d'entre eux, recevaient des greenbacks, et sur l'allocation de $75,000 le Sénat n'avait touché que $10,000.

Une longue discussion s'élève, et sur motion de M. Lapeyre le bill est amendé par l'insertion de $90,000 à la place de $110,000.

M. Kenner appelle l'acte de secours pour les collecteurs de taxe d'Etat, tel qu'il a été amendé à la Chambre. Le Sénat donne son concours.

Un acte pour aviser au moyen de lever des fonds pour payer les intérêts dus sur les dettes de l'Etat, est référé au comité de finance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — 71 membres répondent à l'appel.

Les rapporteurs de la presse qui se trouvaient sur la plateforme de l'orateur, sont maintenant placés de niveau avec les membres de la Chambre.

M. Voorhies présente une résolution offrant les honneurs de la séance à M. Ashbel Smith, du Texas. Adoptée à l'unanimité.

M. Thieneman, de la part des négociants de la Nouvelle-Orléans, présente un mémoire sur l'inspection de la farine. Référé.

M. Bourges présente une résolution pour autoriser le comité spécial sur les abattoirs à employer un secrétaire. Adopté.

L'orateur annonce que MM. Walker, Williamson, Scanlon, Gaisser et Harrison, forment le comité sur le bill de M. Walker, pour encourager l'immigration.

M. Haudan, du comité sur les chemins de fer, fait un rapport favorable avec un amendement à la 23e section de l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

M. Bailey fait un rapport sur le progrès des travaux au Nouveau Canal. Envoyé à l'impression avec le bail du Canal par les fermiers actuels.

M. Scott. — Acte pour régler la procédure à la Cour Suprême, sur demande d'une nouvelle audition. Référé.

M. Head. — Acte allouant $10,000 pour payer les dépenses qu'il faudra encourir pour contester la constitutionnalité sur le coton. Référé.

M. Sambola. — Acte pour fixer le temps de la chasse.

Le substitut pour le bill de M. Cage relatif aux privilèges est adopté, avec un amendement portant que rien dans cet acte ne pourra être interprété de manière à nuire au titre d'un honnête acheteur de la récolte; le bill ayant pour but de garantir tout à la fois les droits des deux parties.

M. Borge — acte pour autoriser C. T. Howard et ses associés à tirer des loteries pour le bénéfice des institutions de charité. Référé.

M. Thieneman — pétition de M. Hernandez et d'autres demandant l'usage de la salle pour un bal au bénéfice de l'asile des soldats. Accordé.

La Chambre s'ajourne.

LE FUSIL CHASSEPOT.

Ces jours derniers, dit le Constitutionnel, les chasseurs de la garde ont fait, à Versailles, des essais avec le fusil Chassepot. Voici quelques détails sur cette nouvelle arme de guerre :

Le fusil Chassepot porte à 1,000 mètres avec une précision inouïe; il est muni d'un obturateur, sorte de tampon en caoutchouc, qui clot immédiatement le tonnerre du canon. L'aiguille est très courte. On peut, avec ce fusil, tirer quinze coups à la minute; mais, dans la pratique, les officiers règlent le tir à huit coups.

Dépasser ce nombre serait dangereux au point de vue de l'épuisement trop rapide des munitions et de la justesse du tir. L'arme est très légère : elle pèse 4 kilogrammes; la forme en est gracieuse et la crosse s'ajuste parfaitement à l'épaule. La balle est très petite, ce qui permet de porter beaucoup de cartouches. A l'extrémité du canon, on [illegible] un sabre-baïonnette.

Le fusil Chassepot est infiniment supérieur au fusil prussien, qui ne porte pas juste au-delà de 400 mètres, qui crache à la figure du soldat, et est muni d'une aiguille trop longue, qui se brise fréquemment.

Notre nouvelle arme de guerre fait l'admiration de tous les connaisseurs qui ont assisté au tir des chasseurs à pied. Ces soldats, familiarisés avec leur arme, ont obtenu d'une adresse remarquable et ont obtenu, surtout à 1,000 mètres, des effets prodigieux. A cette distance, la cible a été atteinte au moins trente fois sur cent.

PAR LE TELEGRAPHE.
DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Memphis, 19 — Le temps est obscur et chargé. Une forte pluie a commencé ce soir. Les affaires ont été bonnes aujourd'hui.

Le fleuve a haussé de 15 pouces. On craint que les plantations riveraines soient inondées.

Le coton est inactif et lourd à 29 et 29 1/2.

Maïs, $1 02 à $1 03. Foin, $30 à $33 par tonneau.

Il n'y a pas de changement dans les autres marchés.

Nous n'avons pas d'autres détails sur l'explosion du steamer David White.

(Les lignes du télégraphe sont à bas.)

(Autres dépêches).

New York, 19 fév — L'or a ouvert à 136 1/2. Le coton est inactif à 32 1/2 pour le middling upland.

Londres, 19 — Les Féniens n'ont pris ni ligne de chemin de fer, ni détruit aucune propriété. Ils avaient l'intention de prendre Killarney et de marcher sur Cork, mais ils ont été dispersés. L'alarme est passée, et l'excitation diminue.

Liverpool, 18 — La chambre américaine de commerce a voté une médaille d'or pour C. W. Field.

Berlin, 18 — Le roi de Prusse doit visiter Dresde.

Londres, 18 — Une dépêche de Toulon annonce la mort, par apoplexie, du lieutenant Cornwall, du navire blindé américain Miantanomah.

Londres, 18 — Le fameux Sumter, de la marine confédérée, s'est perdu dans la mer du Nord.

Des dépêches de Madrid disent que le roi consort a été exilé d'Espagne pour avoir conspiré contre la régence du royaume.

Bismark doit bientôt se rendre à Stuttgard, dans le but de former un nouveau zolverein.

Frankfort, 18 — Bons des Etats-Unis 77.

Paris, 18 — Bons américains, 83 1/8.

Louisville, 19 — Le Dr. C. W. Farris a été acquitté à la Cour des Etats-Unis de l'accusation d'avoir assassiné Baker et Morrow.

Nashville, 19 — Le Sénat a passé le bill qui confère le droit de vote aux nègres.

New York, 19 — Une dépêche au Herald dit que la mission du steamer Gettysburg est instituée aux complots. L'intention était d'acheter le port de Santo Domingo pour y faire un dépôt de charbon. Le président Cabrol n'a pas refusé, mais il a demandé une forte somme et du comptant.

Une grande quantité d'espèces avait été expédiée à Annapolis, mais à Port Royal, Jamaïque, les marins défoncèrent la chambre où était le dépôt et l'enlevèrent.

Trois d'entre eux ont déserté avec leur butin. Une récompense de $1,000 ayant été offerte pour l'arrestation des voleurs, un d'entre eux a été pris avec une fortune sur sa personne. Il a été livré au premier lieutenant qui, par compassion, lui a rendu l'argent et l'a envoyé à terre.

Ainsi les envoyés n'ont pu encore d'argent pour acheter San-Domingo, et après avoir refait leur santé à Nassau, sont retournés à Annapolis.

Une dépêche de Matamoros dit qu'un combat naval a eu lieu le 20 janvier devant la barre de San Francisco entre les Libéraux et les Impérialistes, et que les Libéraux ont été défaits et ont perdu tous leurs navires. Le commandant et 20 hommes ont été faits prisonniers. Les Impérialistes avaient sept navires et les Libéraux quatre. Le nombre de canons n'est pas donné.

New York, 19 — Les Féniens comptent encore beaucoup sur le succès du mouvement en Irlande. Les nouvelles décourageantes d'hier n'ont donné qu'une secousse légère à leur espoir.

Pendant le jour, les affaires ont été animées au quartier général de Stephens. On y enrôlait des volontaires et l'on y recevait de l'argent.

Le soir on a prononcé quelques discours.

Washington, 19 — La Cour Suprême a décidé qu'elle n'a pas le pouvoir d'intervenir en temps de guerre [illegible] d'habeas corpus par raison de minorité.

Washington, 19 fev — Le comité des voies et moyens a rapporté dans une grande mesure le bill original de la Chambre sur le tarif. Le droit sur le sel est réduit à 10c. et 22c. par boisseau; à 20c. sur la graine de lin par boisseau.

Le droit sur l'acier est porté à 1/2 cent au dessus du taux du Sénat, avec des hausses correspondantes sur l'acier ouvré et la coutellerie. Les droits sur la laine et les tissus de laine sont augmentés pour correspondre avec le bill de la Chambre.

La prohibition de l'importation des feuilles de tabac est retirée, ainsi que la clause relative au droit sur outils et ustensiles de chantier de construction, d'agriculture, etc.

La clause concernant les marchandises avariées est également biffée. La section qui supprime le fret et la commission aux factures et valeurs est rappelée.

Le droit est augmenté sur la soude et le carbonate de soude. Les droits sur le zinc et les taux de sucre sont grandement au delà des taux du Sénat.

Le Sénat propose de lever un droit de 8, de 11 et de 12 cents sur le fer en fragments; le comité recommande 3 et 10 c. à la place.

Les droits sur le coton sont trois fois plus que ceux du Sénat. L'ivoire ne figure plus dans la liste des articles affranchis, et le privilège d'ouvrir le fer étranger au lieu de fer américain, est refusé à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

Toronto, C. 19 — La demande de Kennedy, fenian, pour un nouveau procès, a été refusée. Elle était basée sur un vice de forme dans l'appel des jurés.

Washington, 19 — Le comité de conférence du Sénat, sur le bill de banqueroute, a été nommé.

Le bill d'allocation diplomatique et consulaire a été adopté. Le comité de finance a recommandé la restauration de la légation de Portugal à la dignité d'une mission.

Le bill sur les places a passé.

CHAMBRE — Des résolutions ont été présentées pour l'abolition de la taxe sur le café, le sucre, la mélasse et le coton écru.

On discute l'amendement du Sénat au bill pour établir un gouvernement plus effectif dans les Etats rebelles. La proposition de concourir est rejetée, par 98 contre 73, et un comité de conférence est nommé.

Marie Stuart.

Afin que nos lecteurs puissent pleinement apprécier à la représentation de ce soir la magnifique scène entre Marie Stuart et Elisabeth, telle qu'elle est rendue par madame Ristori, qui, dans cette circonstance, est très bien secondée par Mme Cottin, nous donnons la traduction française de cette scène. Talbot vient d'annoncer à Marie Stuart qu'on a laissé sortir dans le parc du château où elle est prisonnière, qu'elle va la voir avec Elisabeth l'entrevue désirée. Au moment où la reine d'Angleterre arrive, ils se retirent au fond du théâtre.

SCÈNE IV.

Les mêmes, Elisabeth, Leicester, leur suite.

Elisabeth à Leicester — Où sommes-nous !

Lei. — A Fotheringuay.

Eli. à Tal. — Renvoie les chasseurs à Londres. Il y a trop de foule sur notre route; ce parc me servira d'asile. Mes Anglais m'aiment trop. Ces fêtes, cet accueil idolâtre sont dus à Dieu et non à un roi !

Marie (après l'avoir examinée) — Ciel ! ce visage m'apprend qu'elle n'a pas de cœur !

Eli. — Qui est cette femme ? (Silence général.)

Lei. — Reine, tu es à Fotheringuay.

Eli. (avec une colère simulée) — Qui a osé !... Robert !...

Lei. — Ne t'irrite pas, reine ! Et puisque le ciel a guidé ici tes pas, laisse la pitié triompher dans ton cœur généreux !

Tal. — Reine, jette un regard de clémence sur l'infortunée qui se prosterne à tes pieds !

Eli. — Quoi ! messieurs ! Lequel de vous me parle d'une femme humble et soumise ! Je ne vois qu'une orgueilleuse que le malheur n'a pu dompter.

Mar. — Soit, je me résigne à cet excès de honte ! Mon âme renonce à une fierté généreuse, mais inutile ! Je ne veux plus me rappeler qui je suis et ce que j'ai souffert. Je veux m'humilier devant celle qui m'a ainsi couverte de honte. (A Elisabeth) Dieu, ma sœur, a fait pencher en ta faveur la balance et a couronné ta tête fortunée.... Je bénis le Dieu qui t'a rendu si puissante (Elle s'agenouille). Montre-toi aussi clémente que grande dans le triomphe, et ne me laisse pas ensevelir dans la honte. Ouvre tes bras, tends-moi avec bonté ta main royale ! relève moi de ma chute profonde !

Eli. (s'éloignant) — C'est là ta place, Lady Stuart; et je ne cesse d'élever mes mains reconnaissantes au ciel, qui n'a pas voulu m'abaisser devant toi, comme tu voilà prosternée dans la poussière à mes pieds.

Marie. — Pense aux vicissitudes humaines ! Là-haut veille un Dieu qui châtie l'orgueil. Honore, ma sœur, ce Dieu, ce Dieu terrible, qui m'humilie à tes pieds. — O Dieu du ciel ! Ne te montre pas insensible et implacable comme l'écueil où aborde, sans haleine, éperdu, les bras épuisés, un naufragé mourant et où il ne peut s'arrêter ! Ma triste vie, ma destinée dépendent de mes paroles et du pouvoir de mes larmes ! Amollis mon cœur; permets qu'il émouve et qu'il touche le tien ! Si tes regards glacés s'arrêtent sur moi, mon cœur se ferme, ma douleur dessèche mes paupières, et un frisson glacial enchaîne la prière sur mes lèvres.

Eli. — Que veux-tu me dire, Marie ? Tu demandais à me parler. J'oublie que je suis reine et offensée, j'accepte l'humble rôle de parente, et je viens te donner l'appui de ma royale présence. Je n'écoute qu'un sentiment généreux, en encourant le reproche de trop abaisser ma dignité. Tu ne peux avoir oublié que tu as menacé mes jours.

Mar. — Comment puis-je m'exprimer et trouver des paroles assez heureuses pour pénétrer dans ton cœur sans l'irriter ? Inspire ma bouche, Dieu clément, et écarte tout ce qui pourrait blesser ma sœur ! — Je ne puis t'exposer toutes mes souffrances sans avoir à t'accuser en même temps, et je ne le veux pas. Tu n'as été envers moi ni juste ni clémente; j'étais ton égale, et tu m'as jetée dans les fers; fugitive et suppliante, j'implorais ton secours, et toi, oubliant et ma dignité sacrée, et le droit de l'hospitalité et celui des gens, tu m'as enfermée vivante dans un tombeau; tu m'as privée cruellement de mes serviteurs, de mes amis fidèles, abandonnée dans la plus triste solitude, et, pour comble, soumise à la honte d'un jugement public.

Mais laissons le passé; nous voici face à face. Montre ton bon cœur! Dis moi de quel crime tu m'accuses ! Je veux te satisfaire entièrement. Pourquoi ne m'as-tu pas accordé une bienveil...

Eli. — Laisse là le destin, et n'accuse que ton âme criminelle! Accuse l'ambition effrénée de toute ta famille! Nous n'avions encore aucun démêlé ensemble, quand ton digne parent, ce féroce vieillard qui étend sa main téméraire sur toutes les couronnes, osa me défier! Il t'inspira l'audace d'usurper mes titres et mon diadème. Peu satisfait encore, il te persuada de me déclarer la guerre, de menacer ma couronne et ma vie, et au milieu de la paix de mes Etats, il poussa, par ses ruses maudites, mes fidèles anglais à la révolte. Mais l'Eternel me protège, et ce coup que tu me destinais dans ton aveuglement, il l'a fait retomber sur ta tête.

Mar. — Dieu fera ce qu'il voudra de moi, mais toi tu ne peux pas abuser de ton pouvoir par une telle œuvre sanguinaire.

Eli. — Et qui pourrait m'en empêcher? Ton parent a appris aux rois comment on fait la paix avec ses ennemis. Ça été pour moi une leçon, que le massacre des malheureux huguenots. Je t'applique un système qui m'a été enseigné par les tiens. Qui se porterait garant pour toi, si je faisais tomber tes chaînes? Qui me répondrait de ta foi jurée? Je n'ai de sécurité qu'en exerçant ma puissance et je ne fais nulle paix avec une race de vipères!

Mar. — Ce sont là de noirs soupçons! J'ai donc toujours été à tes yeux une étrangère, une ennemie! Si tu m'avais reconnue jadis pour ton unique héritière, comme c'était mon droit, l'amour et la reconnaissance t'auraient fait de moi une amie et une sœur!

Eli. — Tu n'as aucune pensée qui ne paraisse étrange. Moi! te déclarer l'héritière de mon trône! Quel piège grossier! C'était pour te donner les moyens de bouleverser l'Etat? Armida rusée tu voudrais enlacer dans tes filets la jeunesse de mon royaume, pour que moi vivante, tous les regards se tournent vers un astre nouveau?

Marie. — Règne sans crainte; j'abandonne tout droit à ton trône. Les ailes de ma pensée sont repliées, et les grandeurs ont cessé de me réjouir. Tu les possèdes, et moi je ne suis plus que l'ombre de Marie Stuart. La honte de mes fers a dompté mon ancienne audace. Tu en as fait la dernière épreuve, et tu as détruit le dernier charme de ma vie. Arrête, maintenant! Prononce la généreuse parole pour laquelle tu es venue, car je ne puis croire que tu sois venue ici pour l'affreuse joie d'insulter ta victime! Prononce cette parole si désirée, et dis-moi : Marie, tu es libre! Tu n'as encore connu que mon pouvoir; connais ma clémence propice, bien faisante, sublime, comme une divinité secourable. Ma sœur, non! dans tout Albion, dans tous les pays qu'embrasse l'immense Océan, je ne voudrais pas paraître devant toi avec ce visage inexorable que tu montres à mes yeux.

Eli. — Enfin! Tu avoues ta défaite, enfin tu as épuisé le carquois où étaient les flèches empoisonnées de tes artifices! Tu n'as plus d'assassins à tes ordres! Il ne te reste plus un seul aventurier qui prenne bravement, pour ton service, le triste rôle de chevalier errant! Ces jours là, Marie, ont disparu pour toujours!.... Tu ne peux séduire aucun des miens. Bien d'autres ardeurs enflamment tous les courages! En vain tu chercheras, parmi les Anglais d'aujourd'hui, un quatrième époux! puisque tu tues les maris aussi bien que les amants!

Marie. — O Dieu! ma sœur! Dieu! donne-moi de la patience!

Eli. (la regardant avec mépris). Voilà donc, Robert, ces attraits célèbres, que nul œil humain ne peut regarder impunément! Cette beauté que n'égale la beauté d'aucune mortelle! Vraiment, la louange est marchandise à vil prix. Pour que l'univers entier célèbre une femme, il suffit que cette femme appartienne à l'univers entier.

Mar. Ah! c'en est trop.

Eli. Tu nous montres ton vrai visage. Tu n'as montré jusqu'ici que ton masque!

Mar. avec indignation et fierté. J'ai succombé à l'erreur dans la faiblesse de mes jeunes années; le pouvoir m'a éblouie, mais je ne l'ai pas dissimulé mes fautes; je les ai par noblement [illegible]. Le pire de ce qu'on [illegible] dire de moi, le monde le sait, et je puis dire que je vaux mieux que ma réputation. Mais toi, misérable hypocrite, si le monde savait toutes les ignominies tu cachais sous le manteau honorable dont tu couvres le feu de tes honteuses ardeurs! Ce n'est pas l'honneur que tu as hérité de ta mère; on sait à quel prix Anne de Boleyn, qui ne put se laver la poitrine! C'est à cela que les tiens les adultères dont la mère a été convaincue dans les fers!

Tal. (les séparant). Est-ce là, Marie, de la tolérance et de l'humilité!

Marie. De la tolérance! J'ai souffert tout ce que peut souffrir un cœur mortel! Assez de lâche patience! Loin de moi mon humilité! Va briser tes chaînes, tu sors de l'abîme, colère trop longtemps contenue ! Et toi, qui as donné au regard meurtrier au serpent irrité, arme mes paroles de traits empoisonnés!

Talbot. Exclue le délire qui t'égare!

Elisabeth, reste muette de rage, et lance à Marie des regards courroucés.

Marie. — Une bâtarde souille le trône d'Angleterre! Le peuple anglais se laisse tromper par une vile comédienne! Si le bon droit régnait, tu te traînerais à mes pieds dans la poussière, car moi je suis ta reine!

(Elisabeth part en hâte. Talbot et Leicester la suivent.)

Mar. (encore hors d'elle-même.) Elle s'éloigne, la rage dans le cœur et la mort dans l'âme! Que je suis heureuse! Je l'ai avilie aux yeux de Robert! Enfin après tant d'opprobres et tant de tortures, une heure, une heure au moins de vengeance et de triomphe!

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 19 février.

Le marché a été actif et assez [illegible] pour une hausse sur plusieurs des principaux articles. Il y a eu bonne demande de sucre et de mélasse, de farine, de provisions [illegible] mais le marché du coton a été [illegible] et la clôture, à 5,500 balles, à des prix fermes. Le marché a clos calme.

Le mouvement a été extrêmement limité dans le numéraire; les cours n'ont guère varié. Il y a peu de ventes au Board de midi, au dehors, $10,000, $10,000, $3,000, et $20,000 à 136 1/8, $10,000 et $10,000 à 136 1/2, $1,500 à 136 1/4, $1,000 à 136 3/4 [illegible] par $1,000 à 136 7/8. — Dans l'après-midi, $1,500 en piastres américaines, à 133 et 2,000 piastres mexicaines à 1 1/4 de prime, pour de l'or.

Le change étranger s'est bien vendu à une hausse. Les offres étaient assez nombreuses. On a vendu aux banques plusieurs sommes en traites connaissement, à 11 1/2; 300 livres, en livres; 600 livres et 10,000 livres, en traites connaissement et clear, à 15, 14,000 livres, 1000 livres et 2,000 livres de prime, à 11 1/2 1000 livres clear et No 1 à 11 1/2 et 12; 1000 livres, 2,000 livres en traites [illegible] No 1 à 14 1/2; 900 livres, 7,000 livres de première classe à 11 1/2; [illegible] No 1 à 14 1/2 et 14 1/4, au même taux. — Dans les francs, 200,000 No 1 à 4,90; 250,000 à 3,88 3/4, 10,000 à 3,87 1/2 et 150,000 au même taux. — Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144 1/2 les traites connaissements, 14 1/2 à 14 1/2 le No 1 à première classe et 14 1/2 à 14 le change de banque, les francs, à 3,90 à 3,87 1/2 le commercial No 1 et 3,85 à 3,82 1/2 le change de banque.

Le change intérieur est resté calme. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte; quelques-uns étaient disposés à tirer de fortes sommes à 5/8. La demande a été faible sur les comptoirs. — Le change commercial était peu abondant et la demande limitée; les opérations embrassent $70,000 sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte, $20,000, $10,000, $40,000 et $30,000 à 5/8, $35,000 à 11/16, $15,000, $20,000 et $20,000 à 3/4, $60,000 au même taux, $10,000, à six jours, à 1 1/8, $25,000, à trente jours, à 1 3/4, $12,000, à soixante jours, à 2 3/8 et $1,500 dito à 2 1/2 — Les cours du change commercial, à vue étaient, à la clôture, de 5/8 à 3/4 d'escompte à vue, 3/4 à un jour, 1 à 1 1/4 à dix à vingt jours, 1 3/4 à 2 à trente jours, 2 3/4 à 3 à soixante jours.

On n'a pas vendu d'actions au Board, au dehors, 25 de la compagnie du Gaz à $152 et 25 de la Presse à coton de la Levée à $92, à une heure avancée, 25 de la compagnie de Gaz à $152.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 91 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les [illegible] de la Louisiane sont cotés à 70, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 78, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 65.

$2,000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 92 1/2 et $3,000 à 93. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et les billets du Trésor de l'Etat à 92 à 92 1/2 cts.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 19 février 1867.

COTON. — La demande a été active, ce matin, à l'ouverture du marché, et en outre, considérablement animée durant toute la journée. Les lots offerts ont été faibles; plusieurs facteurs ayant constamment refusé de découvrir leurs échantillons — et ceux qui étaient disposés à vendre se sont montrés exigeants, malgré cela l'animation a atteint un haut degré parmi les acheteurs et les ventes ont formé un montant de 5,500 balles, treize courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont montré aucun changement notable. La majeure partie des ventes a été opérée à des chiffres qui s'alignent avec nos cotes précédentes. En outre des remarques ci-dessus nous répétons comme suit : ordinary 28 1/2 à —, good ordinary 29 1/2 à —, low middling 30 1/2 à —, et middling 31 1/2 à —.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles	102,092	
Reçu aujourd'hui	447	
précédemment	467587	
		568031
		670116
Expédié aujourd'hui	7784	
précédemment	422298	
		430078
Stock en mains		239038

Les expéditions ont embrassé 4001 balles pour le Havre et 461 pour Brême.

SUCRE ET MÉLASSE. — Les arrivages, depuis hier, ont fourni 108 boucauts de sucre et 151 barils de mélasse. La demande de sucre ne paraît pas fort active, mais la mélasse est fort recherchée à des prix pleins. Les ventes ont, cependant, embrassé presque tout ce qu'on offrait de premières mains, à 13 1/8 la livre de sucre good fair, 13 5/8 pour le fully fair, 13 3/4 cts pour le prime, 14 cts pour le choisi et 15 à 15 1/4 c pour le blanc. 73 cts le gallon de mélasse fermentée, 78 cts pour la bonne et 82 pour la choisie.

TABAC — Il n'y a seulement en mains que quelques centaines de boucauts de tabac de la vieille récolte, ce qui est cause que les acheteurs n'ont que bien peu de marge pour opérer. Le tabac de la nouvelle récolte est acheté aussitôt arrivé, et les quelques boucauts qui en ont été reçus ces jours derniers ont déjà changé de mains. — Nous apprenons à l'instant, que l'on vient de vendre 98 boucauts de l'article, dont 48 de low leaf et lugs à 4 1/4 c, 2 de good leaf à 10 cents, 5 de light leaf à 7 1/4 cts, 2 de new lugs à 4 c, 12 de new lug and leaf à 5 1/4 ct, 25 de light leaf à —, et 3 de new leaf à 9 la livre.

Inférieur et lugs de rebut, léger et lourd, 2 à 3 cts, lugs 4 à 5 cts, inférieur à common leaf 6 à 7 1/4 c, medium leaf 7 à 9 cts, fair 9 à 11 cts, fin 12 à 15 cts, choice selection, cutters et balers 15 à 20 cts la livre.

FRET — Calme, mais stable. Les taux sont : par livre de coton sur vapeurs pour New York 1 1/8 d'sur steamers pour Liverpool; 9/16 sur voiliers pour Liverpool et 1 1/4 pour le Havre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS — Trois bateaux à vapeur sont arrivés de l'Ouest depuis hier apportant autant de chargements de produits assortis. Le grain et le fourrage sont en demande, mais il n'en existe presque pas en premières mains. La farine est rare mais la demande n'en est que locale. Le porc est calme, le saindoux en demande et le bacon n'est recherché que pour le détail.

FARINE — Le marché est ferme, mais inactif. Les prix sont sans changements. Les envois de l'article qui nous parviennent se vendent aussitôt arrivés. Les extra de haute grades sont rares et en demande. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1800 barils dont 200 de fine à $10 25, 100, 100, 100 et 150 de superfine à $11 62 1/2, 200 d'extra de choix à des conditions privées, 144 de triple extra à 15 37 1/2, 100 et 200 d'extra de choix à $16.

MAIS — L'article est en demande et les prix en sont plus pleins, mais le débarcadère est presque dépourvu d'approvisionnements en premières mains et les ventes d'aujourd'hui se sont conséquemment bornées à 9700 sacs dont 2000 de jaune mélangé et 1200 de mélangé à $1 12 et 4500 de blanc et de blanc mélangé à $1 15 le boisseau. Il s'est fait considérablement de reventes au débarcadère à $1 15 le boisseau.

AVOINE — L'avoine est rare et en demande, et les prix de l'article ont éprouvé une hausse de 5 cts le boisseau. Environ 1000 sacs se sont vendus aujourd'hui à 95 cts le boisseau.

SON — L'article est stable et éprouve une bonne demande. Ventes, aujourd'hui de 400 sacs, dont 200 et 300 à $1 35, 150 et 200 à $2 les cent livres.

FOIN — L'article est rare et en demande à des prix en hausse. Ventes de 175 balles de prime Ohio à $37 50 et 200 à $38 le tonneau.

PORC — Le marché est calme, mais le stock de l'article est tenu fermement à $22 le baril de mess. Nous avons entendu dire qu'hier il avait vendu environ 650 barils de mess à $21 50 le baril. Aujourd'hui on lot de 100 barils a rapporté $22. Ventes en détail à $22 25 à $22 50 le baril.

SAINDOUX — Le marché est bien approvisionné de saindoux en tierçons, mais l'article en barillet est rare. Il ne s'en fait cependant que de petites affaires en détail à 13 cts la livre pour le prime en tierçon et 14 1/2 cts en barillet.

CAFÉ — Le marché est calme, mais stable et ferme. Des ventes de premières mains se font moyennant 18 1/4 cts la livre, en or, pour le Rio good fair. Les commerçants en obtiennent 25 à 25 1/2 cts la livre, en monnaie courante pour le Rio fair à prime.

DIVERS. Les pommes de terre se vendent à $2 75 à $3 50 les pommes $5 à $6, les oignons $6 le baril, les choux $11 à — le panier, les œufs $22 à $24 le baril, les poules $5 à $6 la douzaine, les oies $7 à $8, les dindes $12 à $1—.

RIZ — Les approvisionnements de riz de la Caroline et de l'Inde sont [illegible] et ces qualités sont en bonne demande. Les meilleures grades de la Louisiane sont rares et aussi en demande et leurs prix ont haussé de 1/2 cts la livre. Nous cotons celui de la Louisiane 9 à 11 3/4 c, celui de l'Inde 9 à 9 3/4, de la Caroline 11 à 12 3/4 cts.

BEURRE — Abondant et calme, tant celui du Nord que celui de l'Ouest. Nous cotons le beurre du Nord 40 à 45 cts et celui de l'Ouest 30 à 35 cts la livre.

FROMAGE — Il n'y en a pas beaucoup sur le marché. Approvisionnement rond et demande active à 18 à 19 cts pour le fromage de l'Ouest à 20 cts pour celui du Nord et 20 à 21 cents pour le Dairy anglais.

PEAUX — Les acheteurs se tiennent à l'écart dans l'expectative d'une baisse dans les prix. Nous continuons cependant à coter 14 à 15 cts pour les peaux sèches en bon état et 9 1/2 à 10 1/2 pour les vertes du pays et 12 à 14 1/2 pour les sèches du pays.

LAINE — Bonne demande aux prix antécédents. Ventes du moment à 14 cts pour la lune pleine de glouterons, 15 à 20 cts pour celle de la Louisiane, 25 à 28 pour celle du Texas et 30 à 35 cts pour la lavée. — Les arrivages d'envois de l'article s'opèrent lentement.

PROVISIONS NAVALES — 172 barils de résine No 2 ont changé de mains à $1 50 le baril. Les prix actuellement tenus à $1 50 le baril. Les prix ... à — le No 1 à $4. Un lot de 30 barils d'esprit de térébenthine s'est vendu au débarcadère à 72 1/2 cts le gallon. Ventes en détail à 75 à 80 cts le gallon.

CHANDELLES DE SUIF. Le marché est calme et le prix de l'article est pour bas. Il s'est vendu aujourd'hui 100 à 150 caisses à 10 1/2 c la livre pour celles de 12 onces. Il pour celles de 13 onces, 19 1/2 à 20 cts celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles portant le poids plein.

HUILE DE CHARBON. La demande paraît se concentrer par placements et les ventes ont un 1 1/2 à 45 cts le gallon pour l'article en baril et en canne 50 à 55 cts.

BŒUF. Le bœuf mess du Texas se vend en détail $15 à 16.

HUILE DE GRAISSE — Calme à $1 10 à —, pour la presse en autonne et $1 15 à $1 20 pour celle de l'Ouest.

FARINE DE MAIS — Commande au débarcadère $— à $— baril.

CORDE D'EMBALLAGE. — Les commerçants remplissent des petits ordres moyennant 17 c la livre.

WHISKY DE L'OUEST — Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

GATEAUX DE GRAINES DE LIN — Commandent $— le tonneau, livrés à bord.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE — Les commerçants remplissent les ordres pour cet article au moyen de la composé à raison de 22 cts la yarde de l'article en entrepôt et en balles 21 cts.

SACS EN FIBRE — Les sacs de cette espèce se vendent 20 1/2 cts la pièce.

SEL — En ce moment, le stock de sel nouveau est très faible. L'approvisionnement de Liverpool est rond. Nous cotons le vrac, par cargaisons à $1 25 à $1 50, le sac en vrac $1 75 à $1 77 1/2. Le gros en vrac se vend par placements à $1 — à $1 50 le sac. Le gros en entrepôt $1 80 et en magasins $1 90 à $1 95.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 février 1867.

Arrivés hier — 28 têtes de Texas, 50 têtes de l'Ouest et 80 d'une autre provenance [illegible] de l'Ouest, 35 de Texas, 15 bêtes de l'Ouest [illegible]

A vendre — Texas 25 et l'Ouest [illegible] veaux, [illegible] cochons [illegible] et 100 moutons.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à — 14
do do 1re qualité, par liv. net	— à — 12
Bœufs de Texas, de choix, par tête	32 à —
do do 2me qualité, par tête	25 à —
do do 3me qualité, par tête	20 à —
Cochons de l'Ouest, par liv.	[illegible]
do du pays, par liv.	[illegible]
Moutons du Texas en état, par tête	4 50 à —
do du pays par tête	3 50 à 5 00
do de l'Ouest, par tête	5 à 6
Vaches à lait, avec veaux	45 à 100
Vaches laitières, du pays	70 à 80
Veaux, par tête	10 à —
Veaux d'un an, par tête	12 à —

Décédée, hier matin, à 9 heures, à l'âge de [illegible] ans, CATHERINE McLEAN, épouse de JOACHINO FIORELLO. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à [illegible] heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Ursulines, coin Canal Broad.

AVIS D'ENTERREMENT.

Les parents et amis de feu HENRY S. HALL, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 20 du courant, à [illegible] heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Annonciation, No 133.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 21 février, à sept heures et demie du matin, à la cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame FRANCISCO TIO, née MARIE JOSÉPHINE MACARTY. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

20 fév — 2t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, samedi, 23 courant, à 8 heures du matin, à l'église Saint Augustin, pour le repos de l'âme de dame veuve J. L. GRASS, née Victorine Espinosa. Les parents, amis et connaissances des familles Grass, Aleix, Bayle, Bernard et Martinez sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants. 20 fev — 3t

Décédée, à Nice (France), le 14 janvier 1867, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dame LOMINÉ, née OURSINE ST-OURS.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré le mercredi 20 courant, à la chapelle obituaire, à 7 1/2 heures, pour le repos de l'âme de feu ALEXANDRE DERBÈS. Les amis et connaissances des familles Gilly, Roche et Labarthe sont invités à y assister sans autre invitation.

De la part de sa famille.

Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

BUREAU DU SURINTENDANT-GÉNÉRAL.

Nouvelle-Orléans, Le 16 février 1867.

Notice Spéciale.

LE public est prévenu que des billets d'excursion à moitié prix seront délivrés à partir de cette date jusqu'au 6 mars inclusivement.

Cette mesure permettra aux personnes demeurant sur la ligne du chemin de fer de visiter le Bazar de l'Association de l'Hôpital du Sud, de voir la procession annuelle des Pompiers le 4 mars et le Mardi-Gras le 5, donnant ainsi la facilité d'assister aux principales fêtes de la Nlle-Orléans.

J. B. WILLIAMS, Surintendant-général.
E. J. WARE, Agent-général des billets. 20 fev — au 4 mars

SOCIETÀ ITALIANA
DI MUTUA BENEFICENZA.

ALL' Assemblea generale trimestrale del 3 gennaio 1867, furono eletti i seguenti come officiali pel prossimo anno,

Avv. LANATA, presidente.
G. MARINONI, V. Presidente.
G. B. SOLARI, Tesoriere.
F. MARINONI, Secretario.
Dr. P. V. AVILA, Medico.
F. BERTA, Farmacista.
G. LUICHINI, Collettore.

COMITATO D'AMMINISTRAZIONE.
A. SOCOLA. G. LAVIZZO.
M. De GREGORIO. C. SCIACCALUGA.
G. SOLARI.

D. MARINONI, Secretario.
N.-O., 20 febbraro 1867. 20 fev — 3t

Eau-de-Vie de Cognac.
DE M. CASTILLON JNE.

4 Quarts de pipes FINE CHAMPAGNE, 1815, do do do do 1825, En débarquement de l'ALERT, de Bordeaux. A vendre par W. F. VREDENBURGH & SON, 17, rue St. Louis. 20 fév — 3t

Genièvre de Hollande.

10 pipes de la célèbre marque de "STEAMBOAT" de Rynsbeude. En débarquement du MARCIA C. DAY, du Havre. A vendre par W. F. VREDENBURGH & SON, 17, rue St. Louis. 20 fév — 3t

MOULIN A SCIES
A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

LE soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre à vendre son établissement consistant dans un moulin à scie "Rivermont Chantier de Bois Bourrel" sur la Levée, entre la rue Poligne et le Convent, Troisième District. Ledit moulin est en opération depuis environ vingt mois, et est dans les meilleures conditions possibles. [illegible] termes, s'adresser au [illegible]

N. COKLISE.

AVIS.

LES personnes qui ont retenu des étaux ou des tables au nouveau marché Poydras [illegible] au Marché Pore) devront en prendre possession SAMEDI, 23 du courant, ou avant cette époque, autrement on en disposera immédiatement.

21 fév — 2t. JAMES MOHAN, fermier.

A vendre pour cause de départ.

UN CAFÉ RESTAURANT situé dans une bonne position, faisant de bonnes affaires, et ayant pour local un bail de trois ans à un prix très minime. Pour plus amples informations s'adresser au café Claiborne Market Exchange, encoignure Palmyre et Claiborne. 21 fev — 2t

Demande d'Ouvrières Modistes.

ON demande des OUVRIERES MODISTES sachant garnir, et des COUTURIERES en haut couper. [illegible] S'adresser No 193 rue Dryades. 19 fév — 2t

Demande de chambre et pension.

UNE dame [illegible] demande une chambre et la pension dans une famille française ou où on ne parle que le français. [illegible] Adresser, par lettre, à A. B., aux bureaux de l'Abeille. 20 fev — 2t

A vendre.

LE soussigné veut vendre son MOULIN à Grains [illegible] [illegible] Fb. Hoesel.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1867.

UNE ÉLECTION pour neuf directeurs de cette banque [illegible] a eu pour résultat la nomination de

MM. J. O. Garbere, MM. P. Fourtal,
Aut. Carrière, D. de Lizardi,
A. Crapen, W. H. M'Lean,
E. Brewer.

[illegible] les directeurs, M. J. [illegible] a été nommé président.
[illegible] J. L. DELERY, caissier.

Salle d'Escrime,

TENUE PAR MM ROSIERE et GAMACHE, RUE CONTI, Entre Royale et Passage de la Bourse. [illegible]

LEÇONS depuis sept heures du matin jusqu'à [illegible] [illegible]

BODET & GUEYDAN FRERES.

Grande Vente au Rabais,

POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE LOCAL.

Liquidation du Stock de détail A 25 POUR CENT AU DESSOUS DU PRIX COUTANT!

D [illegible]

No 11, rue de la Vieille-Levée.

[illegible] BODET & GUEYDAN FRERES.

SERVEZ-VOUS DU

FOURNEAU DE CUISINE DIT
"CHARTER OAK,"

Et auquel le ruban bleu a été décerné.

La médaille d'or lui a été décernée à la dernière Foire (1866) de l'Etat de la Louisiane.

UN CONTRE-FOURNEAU DE CUISINE [illegible]

[illegible] temps et l'argent, [illegible]

Fourneau "Charter Oak" de cuisine.

[illegible]

Le fourneau perfectionné à dessus prolongé.

[illegible] et d'un [illegible] fourneau [illegible]

La bouilloire réservoir d'eau chaude

[illegible] combustible [illegible] économie.

Le gril réflecteur

[illegible] viande et la volaille, [illegible]

Le compartiment chaud

[illegible] viande et la pâtisserie [illegible]

Le Fourneau "Charter Oak"

[illegible] RICE BROS & CO. Rue du Camp [illegible] des Magasins No 363 [illegible] Louisiane.

AU JARDIN UNIVERSEL.

Rue St. Charles, sous le Masonic Hall.

M. MAGNE [illegible]

[illegible]

DEPOT DE CIGARES.

LE soussigné informe [illegible] qu'il a transféré son dépôt de cigares du No 52 au No 50, [illegible] Nouvelle-Orléans, 11 février 1867. 17 fév — 3t F. A. GONZALES.

Cigares de la Havane.

TROIS CENT MILLE cigares, des marques les plus [illegible] F. A. GONZALES, Encoignure Carondelet et Canal.

Cigarettes La Honradez.

QUINZE MILLE paquets véritables cigarettes La Honradez à vendre par F. A. GONZALES, Encoignure Carondelet et Union.

Tabac en feuilles de la Vuelta Abajo.

SOIXANTE balles capes et tripes, à vendre par F. A. GONZALES, Encoignure Carondelet et Union.

Pension à Louer.

LA PENSION PRIVÉE rue Toulouse, No 19, est à louer. [illegible] 12 fev — [illegible]

Avertissement! Avertissement!
WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT DANGEREUSEMENT LA VICTIME DE CES INDIGNES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES, ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera soigneusement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera aux DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

18 oct — 6m mar jeudi sam PP

ETOFFES DE PRINTEMPS
POUR
TAILLEURS.

POINTILLÉS SOIE,
BATISTE DE LAINE,
DRAP D'ÉTÉ,
ALPACCA 54 pouces,
TAMISE DOUBLE,
GRAIN DE POUDRE,
COUTILS et DUCKS ANGLAIS,
Do Do FRANÇAIS,
COUTIL GRIS FOUGÈRES,
FIL D'EPREUVE,
PIQUÉ ANGLAIS,
PIQUÉ FANTAISIE.

J. LEVOIS & CO.,
17 fév — 6t. Encoignure Canal et Bourbon.

MARCHANDISES
DE
PRINTEMPS,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS
131...Rue du Canal...131

REÇU par les steamers GLADIATOR et ALHAMBRA, de Liverpool et par les derniers arrivages de New York, les marchandises suivantes qu'ils offrent en détail à des prix [illegible]

MOUSSELINES,	MULLS,
NANSOOKS,	PERCALES,
JACONAS,	JACONAS IMPRIMÉS,
BRILLANTÉS,	TARLATANES,
MOZAMBIQUES,	BAREGES,
BAREGES GRENADINE,	DESINÉES, carreaux,
BATISTES FIL,	BATISTES IMPRIMÉES,
BOMBAZINE,	PIQUÉS,
ALPACAS RAYÉS ET A CARREAUX	
ALPACAS IMPRIMÉS,	
TAMISE,	
TOILE DU NORD,	GINGA FIL,
COURTEPOINTES, 10/4 et 12/4,	
BOBINET,	BRIN FIL,
MOUSSELINE DAMASSÉE pour Rideaux,	

D [illegible] Do pour M[illegible]
SERVIETTES en Toile de Russie, [illegible]
NAPPES ET SERVIETTES [illegible]
ESSUIE-MAINS HUCKABACK,
OUVRÉ HUCKABACK,
Do ŒIL DE PERDRIX,
TOILES D'IRLANDE, TOILES A CALEÇONS,
TOILES FRANÇAISES à Draps,
TOILES à [illegible]
TOILES IMPRIMÉES pour devants de Chemises,
TOILES à [illegible]
MOUCHOIRS, BAS, CHAUSSETTES, ETC., ETC.

[illegible]

VINS FINS.
Bordeaux, Champagne, Bourgogne.

300 caisses CHATEAU [illegible]

[illegible]

En magasin et à vendre par BRUGATOUR & CO.

Cognac.

Un grand assortiment des meilleures marques et de divers âges, savoir:

Otard Dupuy & Co. 1848, [illegible]
Pinet Castillon & Co. [illegible]
J. Denis Henri Mounie & Co. [illegible]
[illegible]

BRUGATOUR & CO.

Divers---Divers.

ABSYNTHE [illegible]

Bière anglaise et Porter

[illegible] BRUGATOUR & CO.

ENTREPOT DE TAPIS DU SUD
Rue du Canal, No 119.

J [illegible] F. BOUTREUX, H. R. BONNEVAL.

PERDUS

VERS le [illegible] septembre [illegible] par R. Gamble ordre de John Martin Elder [illegible]

Certificat No [illegible] déposé par R. Gamble, ordre de John Martin Elder [illegible]
[illegible]

Avis est donné à tous [illegible]

Nouvelle-Orléans, 11 février 1867.
D. R. SINGLETON,
Exécuteur de JOHN M. ELDER décédé.
12 fév — [illegible]

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER,
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. [illegible]

Les prix d'admission varient de $4 à $6 selon le degré [illegible] Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens de commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. — Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourbon. [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES,
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins maïs et à farine, patentées de Gulenco.

THOS. B. BODLEY & Co.,
Rue Perdido, No 9,
à côté du Masonic Hall.
[illegible]

Fabrique d'Eau de Seltz
ET D'EAUX MINÉRALES
DE LA LOUISIANE.
TREMOULET & LETOREY,
71......RUE POEYFARRÉ......71

Les ordres pour l'EAU DE SELTZ [illegible] promptement exécutés, sans frais de charroi, [illegible]
B. DUCATEL, rue Carondelet, No 172,
F. J. POELMAN, coin des rues Magasin et St André,
J. H. POFF, au coin des rues Jackson et Dryades,
ERNEST TURPIN, rue de la Vieille Levée, No 93,
A. A. PEYCHAUD, [illegible]
J. B. BOLAN [illegible] Royale, No [illegible]
M. [illegible] au coin des rues Royale et St Louis,
[illegible] ARTIN, rue de Chartres, No [illegible]
P. BARTHE, au coin des rues Ursulines et Dauphine,
J. LLAMBIAS, au coin des rues Royale et Espagne.
7 fev — 1m

AVIS.

ON demande chez Madame MEUNIER rue Royale, 71, plusieurs demoiselles de vente. 12 fev — [illegible]

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils mettent en vente, à partir de ce jour, leur assortiment de

VETEMENTS D'HIVER, TOUT FAITS,
Pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du cours.

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

En outre, ils vendent à très bas prix, un lot de Draperie, Casimir français, en tous genres.

NOTA — MM. les tailleurs sont priés de venir examiner ces draps qui leur seront vendus à des prix exceptionnels.

CORNIBÉ & LEBLANC.

209, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. [illegible] Nouvelle-Orléans.

Marchandises Nouvelles
DE
PRINTEMPS.

F. G. BARRIÈRE & Cie,
133......RUE DU CANAL......133

Nous venons de recevoir par les derniers arrivages et nous continuerons à recevoir pendant la saison, un grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS sur lesquelles nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. Notre stock se compose des articles suivants :

TOILES d'Irlande 4/4,
de Coutrai,
de Paris,
[illegible]
à la [illegible] toutes largeurs,
DAMASSÉ FIL, [illegible]
NAPPES damassées [illegible]
et SERVIETTES, [illegible] couleurs,
SERVIETTES damassées [illegible]
ESSUIE-MAINS [illegible]
OUVRÉ Huckaback,
œil de perdrix,
de Russie,
TOILE à [illegible]
à carreaux, couleur,
COURTEPOINTES [illegible]
pour enfants,
BOBINET [illegible] jusqu'à 120 pouces,
[illegible]
MOUSSELINE damassée 4/4, 5/4 & 6/4 pour rideaux,
à moustiquaires.
BRILLANTÉS, [illegible]
COUVERTURES de [illegible]
ROTONDES [illegible] carreaux,
PERCALES [illegible] imprimées,
[illegible]
JACONAS [illegible] et anglais imprimés,
ORGANDIS [illegible]
BAREGES [illegible]
TOILES [illegible] pour chemises,
—Articles Blancs.—
MOUSSELINES NANSOOKS anglaise et française,
JACONAS [illegible] carreaux,
NANSOOKS [illegible]
MOUSSELINES [illegible] 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4,
[illegible]
PERCALES [illegible] et rayée de l'Inde,
[illegible]
TARLATANES [illegible] couleur,
BAREGES GRENADINE [illegible] couleur (nouveau genre),
ALPACAS [illegible] et rayés,
[illegible]
MOZAMBIQUES,
BAREGES GRENADINE brochés et rayés fond noir,
GRENADINES [illegible]
MOUSSELINES DE LAINE, 4/4 à 8/4,
TAMISE,
[illegible]
[illegible]
[illegible] rayés pour dames et [illegible]
BAS [illegible] CHAUSSETTES, une grande variété [illegible]
[illegible] à prix les plus [illegible]

F. G. BARRIÈRE & CO.
133 Canal.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, [illegible] février 1867.

L [illegible] Directeurs de cette banque [illegible]

[illegible] Directeurs M. Jules [illegible]
[illegible] BERNARD, Caissier.

AVIS.

LES [illegible] des réclamations à faire valoir [illegible] de feu James T. Anderson [illegible]
LOUISA ANDERSON, Administratrice.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

MM. [illegible]
[illegible] BOUÉ, Secrétaire.

A vendre,

UN [illegible] situé à l'angle des [illegible]

ATTENTION!

LE [illegible] District, sont avertis [illegible]
[illegible] HENRY W. CONNER,
[illegible] 2me District.

PAPIER PEINT!
PAPIER PEINT!

Hébert & Escousse,
12 RUE DE CHARTRES.

[illegible]

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

De 25 cents [illegible] dorés, [illegible] marbres, bois divers, [illegible]

PAPIERS PEINTS AMERICAINS,

De 15 cents [illegible]

[illegible] Hébert & Escousse [illegible]

150 [illegible]
[illegible]
A vendre par OSCAR BERCIER, No 60, rue des Magasins.
7 fev — 3t

Tabac de la Havane.

SEGARETTES [illegible] de la Havane pour capes, [illegible]
[illegible]
LEVEQUE & VELASCO, No 10, rue Vieille-Levée.
17 fev — [illegible]

Avis.

MONSIEUR JULIEN SAGET, armurier, rue de Chartres [illegible] informe le public [illegible] à vendre à des prix très modérés.

Cuisinière.

ON demande [illegible] une bonne cuisinière [illegible]

Sucre. Sucre.

50 BOUCAUTS Sucre Muscovado, fully fair de [illegible]
[illegible] Havane
[illegible]
A. H. D'MEZA, Rue St Louis, No [illegible]

GROCERIE ET VIN
EN GROS ET DEMI-GROS.

GROCERIES. [illegible] MANCEL, actuellement [illegible]

Nouveaux Articles de Fantaisie

DONT L'OUVERTURE VIENT D'AVOIR LIEU
Au No 57 de la rue Royale.

UN [illegible] NOUVEAUTÉS DE PARIS [illegible]
[illegible]
J. DERBES, Jr., Rue Royale, No 57.

ON DEMANDE [illegible]

FARINE
De Pierce & Dwight,
SE LEVANT D'ELLE MÊME

N'employez pas de levain, de soude ou de sel.

[illegible] temps et le travail. [illegible] immédiatement. [illegible]

[illegible] de quarante pour cent de beurre et d'œufs.

On trouvera les indications sur chaque paquet.

Consultez votre médecin sur les qualités salutaires de cette farine.

Demandez un paquet de 6 livres à votre épicier.

A vendre, en gros, au No 90 de la rue des Magasins.
15 fev — 1m PP

Genièvre de Hollande.

REÇU par le navire [illegible] "Haaxt", du Havre — [illegible] paniers véritable Genièvre de Hollande. Et à vendre par J. B. PREAU, 60, rue de la Douane.

Moutarde. Moutarde.

REÇU par le navire "Happy", de Bordeaux — 50 caisses Moutarde, qualité supérieure. A vendre par J. B. PREAU, 60, rue de la Douane.

GRANDE RÉDUCTION.
GANTS JOUVIN
A deux piastres la paire.

A partir de ce jour, la balance de notre assortiment de GANTS JOUVIN pour hommes, sera détaillée à deux piastres la paire.

G. LAVIE, 21, rue St Charles, entre Canal et Commune.

GRAND ENTREPOT DE TAPIS
VENTE DE CLOTURE.
M. R. HAGGERTY,
133......RUE DU CANAL......133

Stock de MARCHANDISES SECHES (de printemps) de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de Suisse, de Belgique et de Saxe.

Vente d'ouverture de Marchandises de printemps, pour clore de suite.

Venant d'être reçu par les steamers "Alhambra" et "Gladiator", de Liverpool, et la barque [illegible], du Havre, le plus grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS qui ait jamais été importé par une maison de détail de cette ville. L'attention des acheteurs qui veulent avoir toute la valeur de leur argent est appelée sur ces articles qui sont réellement magnifiques.

Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.

JACONATS français, ORGANDIS français,
PERCALES françaises, MOZAMBIQUES françaises,
LINOS français, BAREGES BRODÉS français,
GRENADINE soie noire, BRODÉE en couleurs,
GRENADINES, LAINES, PLUMATIS,
GRENADINE, LAINES, PEKIN broché,
LINOS, PEKIN imprimé,
CHINE MOIRE,
2,500 pièces BAREGES assortis, PLAIDS, CHINE brodé, broché, [illegible] à dessins, &c., &c.
BAREGES à fond noir brodé en couleurs,
BAREGES à [illegible] brodé et couleurs,
TISSUS GRENADINES, BAREGE anglais,
DENTELLES Cluny, VOILES dentelle Cluny,
POINTS dentelle ROTONDES pour demoiselles,
POINTES Cluny,
CHALES Grenadine, Angola et Blanc,
CHALES barege,
DENTELLES [illegible], DENTELLES et ENTREDEUX [illegible]
BANDES mousseline brodée,
BORDS et ENTREDEUX jaconat et mousseline suisse,
MOUCHOIRS batiste brodés, [illegible]
MOUSSELINES brochées et Jacquard,
MOUSSELINE suisse, 4/4, 8/4, 10/4, pour châles [illegible]
[illegible] pièces BOBINET 90 et 180 pouces. L'attention spéciale des familles est appelée sur ce dernier article [illegible]
ARTICLES EN TOILE, de toute espèce,
SOIERIES — [illegible] SOIERIES noires et en couleurs,
SATINS — MARCELINES, FOULARDS, BOMBAZINES,
1000 DEVANTS DE CHEMISES anglais, de Cross [illegible]
COUVERTURES de tables et de pianos, COURTEPOINTES en [illegible]
COUVERTURES anglaises FLANELLES anglaises et FLANELLES de Welsh, FLANELLES gaze et soie
4000 douzaines BAS et CHAUSSETTES anglais et allemands, pour les demoiselles et les enfants, BAS en fil de Lisle,
61 pièces DAMAS tout laine, et coton et laine, à rideaux.

Un assortiment complet d'ARTICLES DE MENAGE.

Les acheteurs sont invités à venir examiner ce beau stock qui sera vendu à bon marché et vente, débarqués [illegible]

M. R. HAGGERTY,
Rue du Canal, No 133,
25 janv — 1m Bâtisse Touro.

Grand Magasin de Toiles,
VENTE DE CLOTURE.
Importation directe.
M. R. HAGGERTY,
133......RUE DU CANAL......133

Venant d'être reçu par les steamers Alhambra et Gladiator :

2500 pièces TOILE d'Irlande [illegible], au prix coûtant,
1000 pièces BATISTES imprimées,
500 pièces TOILES à chemises,
200 pièces TOILE 10/4 et 12/4 à draps,
2500 douzaines MOUCHOIRS batiste assortis,
300 pièces DAMAS de table, assortis,
1000 douzaines SERVIETTES toile et damas,
500 douzaines SERVIETTES turques toile,
250 douzaines NAPPES damassées,
100 douzaines DOYLIES damas [illegible]
500 pièces DIAPRES œil de perdrix, tout fil,
1000 pièces DIAPRES de [illegible] tout fil,
500 pièces HOLLANDES blanches, noires et unies
500 pièces TOILES de Bay,
800 pièces GINGAS [illegible]
500 pièces TOILES blanches à moustiquaires,
500 pièces TOILES couleur blanches à moustiquaires pour [illegible]
500 pièces TOILES grises à moustiquaires, pour [illegible]
1500 pièces BRITANNIAS,
200 pièces ESTOPILLAS,
300 pièces BATISTES d'Irlande, blanches,
100 pièces BATISTES françaises blanches,
300 pièces TOILE [illegible]
6 caisses COUVERTURES de tables et nappes, à bords couleurs,
300 pièces TOILES françaises à couleurs,
800 douzaines DEVANTS DE TOILE, tous prix,
COUTILS [illegible]
DUCKS [illegible]
COUTILS [illegible]
LINGE DE TABLE, en damas,
HUCKABACK à serviettes.

Et un assortiment complet de tous les articles de marchandises sèches.

Des avantages extraordinaires seront offerts aux marchands et aux planteurs qui sont spécialement invités à venir s'assurer des prix avant de faire leurs achats ailleurs.

300 pièces TOILE épaisse 10/4 de 21 yardes, pour familles à $ [illegible] la pièce.

[illegible] pièces TOILE extra épaisse à draps, garantie par $4 à $4 15.

M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133.
25 janv — 1m

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR ET SANS DANGER.

LE DOCTEUR L. DUPERRON, Dentiste [illegible]
16 fev — 1 mois — PP

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible] RUE DU CANAL, [illegible]
[illegible] toutes les opérations [illegible]
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 fev — 1m PP

TRANSFERT DE CABINET
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, [illegible] de la rue du Canal, près de Lepou.
24 déc — 3m et PP [illegible]

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du mardi et du samedi pendant le reste de la saison une excellente loge grillée de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE. 9 fév — [illegible] PP

Mme ALLUARD,
Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour son [illegible] de la Providence pour les maladies [illegible]
Consultations, rue [illegible] No 242, entre Dauphine et Bayou.

Mme BOUMARD, de Paris,

A l'honneur d'annoncer [illegible]
CORSETS, [illegible] rue du Canal No 208, à la [illegible] No 180, [illegible]

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

Mme. SOPHIE SEEUWS,
33 Rue Royale, encoignure Bienville,

A l'honneur d'annoncer [illegible] Dames [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Succession de Mme V. J. T. ROMAN.

AVIS est par le présent donné [illegible]
Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE, Greffier.
19 fev — 9,14,17

ETAT DE LA LOUISIANE.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Succession de SAMUEL W. OAKEY.

AVIS est par le présent donné [illegible]
Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE, Greffier.
19 fev — 9,14,17

ETAT DE LA LOUISIANE.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Succession de AMELIE DIRKS.

AVIS est par le présent donné [illegible]
Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE, Greffier.
19 fev — 9,14,17

ETAT DE LA LOUISIANE.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Succession de JAMES SAGER — No 66.

AVIS est par le présent donné [illegible]
Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE, Greffier.
11 fev — 11,14,17

ETAT DE LA LOUISIANE.
Succession de J. K. Kiger — No 29,364.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, [illegible] C. Cavelier, curateur [illegible] 1867, à 10 heures A. M., [illegible] de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans le 18 février 1867.
Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE, Greffier.
19 fev — [illegible]